



Dépassement du seuil d'endettement

Par **balok**, le **23/02/2013** à **09:36**

Bonjour à tous.

Travaillant depuis 10 mois avec un salaire de 1700 euros par mois et une promesse d'embauche à la fin de mon cdd fin mai j'aurais aimé me faire plaisir avec l'achat d'une voiture. Je suis en location avec ma copine avec un loyer de 570 euros par mois avec un bail au deux noms. Hier j'ai eu un rendez vous avec la banque pour une demande de crédit de 15000 euros mais ayant droit qu'à seulement 8000 euros à cause du seuil de d'endettement. Il me l'on calculer comme si j'étais le seul à payer alors que je m'endette seulement que de la moitié du loyer vu que l'on paye à 50/50. Vu que le bail est au deux noms es ce que je dois être embêté à cause de sa? Cordialement merci d'avance

Par **youris**, le **23/02/2013** à **10:47**

bjr,

une banque a tout latitude pour accepter ou refuser un prêt.

si la banque estime que qu'avec vos revenus, elle ne veut pas vous prêter plus c'est son droit afin de ne pas être accusée plus tard de soutien abusif.

si votre copine vous quitte et donne son congé vous faites comment pour rembourser ?

essayez avec un autre organisme de crédit.

cdt

Par **balok**, le **23/02/2013** à **11:58**

Si ma copine me quitte je retourne chez mes parents et alors la je rembourse 1000 euros par mois.. Je vais attendre mon cdi dans 3mois est mettre encore de coter afin d'emprunter le moins possible. Merci pour vos réponses